

Quel intérêt les jeunes portent-ils à la politique ?

La jeune génération souhaite participer, faire entendre sa voix et exprimer ses opinions. Deux jeunes citoyens sur trois envisagent de participer aux élections fédérales de cet automne. Leurs convictions politiques ne se distinguent pas fondamentalement de celles des générations qui les précèdent. C'est ce qu'il ressort d'une enquête effectuée auprès des jeunes de 17 ans de toutes les régions du pays, sur mandat de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse.



Michelle Beyeler
HES de Berne



Sarah Bütikofer
Université de Zurich



Isabelle Stadelmann-Steffen
Université de Berne

Une année avant les élections fédérales de l'automne 2015, la CFEJ a confié à l'Université de Berne et à l'institut de sondage MIS Trend la réalisation d'une enquête sur l'opinion politique de la génération sur le point d'obtenir le droit de vote. Menée auprès de jeunes de toute la Suisse nés en 1997, cette enquête représentative couvre une large gamme de sujets (cf. CFEJ, « Enquête auprès des jeunes, 2015 »). Elle donne à voir l'appréciation que les jeunes font de leur formation future, leur position sur des thèmes touchant la politique et la société – comme la migration, l'égalité des chances et la discrimination, les modèles familiaux et

les relations de la Suisse avec l'Europe – et, de manière générale, leur engagement politique et social. En outre, elle aborde des thèmes chers à la commission, comme l'utilisation des nouveaux médias et le rapport à l'argent, ou l'idée d'une obligation de servir la communauté au sens d'un service citoyen¹, en lieu et place du service militaire actuel qui ne s'applique qu'aux hommes.

Les résultats de l'enquête ne permettent pas de conclure que la nouvelle génération de citoyennes et de citoyens se démarque fortement des précédentes, car jeunes et moins jeunes s'accordent sur plusieurs points. Mais les jeunes ont des opinions aussi diverses et variées que leurs aînés. Des différences d'opinions et de valeurs se retrouvent d'une réponse à l'autre. Elles distinguent cer-

tains groupes de jeunes : les femmes et les hommes, les régions linguistiques ou les nationalités.

Par exemple, les jeunes de la Suisse italienne estiment leurs chances de formation moins bonnes que leurs camarades des autres régions du pays ; partant, ils envisagent l'avenir avec un certain pessimisme. Considérant clairement le chômage comme un problème majeur, les jeunes Tessinois partagent l'opinion selon laquelle les étrangers accaparent les emplois au détriment des Suisses et qu'il ne faudrait pas leur accorder les mêmes chances.

Les différences entre les sexes forment également un fil rouge tout au long de l'analyse, et de la plus évidente des manières dans leurs préférences en matière de modèle familial. Il se dégage ainsi un conflit potentiel crois-

¹ www.cfej.admin.ch → Documentation → Rapports de la CFEJ → 2011 → Le contrat citoyen (PDF)

sant entre des jeunes femmes toujours mieux formées et réclamant des modèles familiaux de type égalitaire, d'une part, et des jeunes hommes qui s'avèrent encore loin de vouloir modifier leur avis sur la répartition du travail entre les femmes et les hommes, d'autre part.

Des différences importantes apparaissent également entre les jeunes citoyens suisses et ceux qui ont une double nationalité ou qui n'ont pas le passeport suisse. Ces derniers considèrent leurs chances de formation moins bonnes que les autres et souhaitent plutôt une Suisse qui garantisse les mêmes chances à tous. Par ailleurs, ils adoptent des positions généralement moins libérales que les autres sur les questions de société, comme la légalisation du cannabis.

A l'approche des élections fédérales 2015, la thématique concernant la politique a mis l'accent sur d'éventuelles différences caractérisant les jeunes de 17 ans, en tant que nouvelle génération de citoyens, par rapport aux citoyennes et aux citoyens plus âgés. Le présent article se concentre sur cette partie de l'enquête. Il résume les résultats obtenus non seulement sur l'intérêt que les jeunes portent à la politique et sur les caractéristiques de leurs positions par rapport à l'ensemble de la population, mais aussi sur leurs intentions de vote à l'automne 2015 et leur avis au sujet d'un droit de vote à 16 ans.

Base de données: enquête et taux de réponse

L'enquête 2015 de la CFEJ accorde une certaine importance à des thèmes qui ne sont pas abordés en profondeur dans d'autres études sur la jeunesse. Mais pour comparer les résultats avec ceux d'enquêtes similaires déjà réalisées et pour distinguer la position des jeunes par rapport à celle de l'ensemble de la population, le questionnaire a repris des formulations existantes qui ont fait leurs preuves dans des enquêtes nationales

ou internationales. En effet, seule une comparaison longitudinale ou avec d'autres groupes d'âge permet de mettre en évidence la particularité des jeunes nés en 1997 qui ont participé à l'enquête.

L'enquête en ligne s'est déroulée de novembre à décembre 2014. Près de 3000 jeunes de toute la Suisse ont été invités par courrier à y participer; 1990 ont répondu. Cela correspond à un taux de réponse extrêmement élevé (66,4 %).

Pour que l'analyse puisse se fonder sur un nombre suffisant de réponses provenant de toutes les régions, y compris latines, les jeunes de ces régions sont surreprésentés et les données ont donc été pondérées pour les analyses. Il en va de même pour les jeunes étrangers, dont la participation à l'enquête a atteint 13 %, ce qui est inférieur à la part qu'ils représentent réellement dans cette cohorte (19 %). Dans la base de données pondérées la répartition entre les sexes a également été équilibrée. La répartition des jeunes en fonction de leur bagage scolaire correspond elle aussi à la réalité. La représentativité de l'échantillon est par conséquent très forte et les résultats obtenus peuvent ainsi s'étendre à tous les jeunes nés en 1997 et habitant en Suisse.

Pour comparer l'opinion de ces jeunes avec celle de l'ensemble de la population, l'étude se réfère à l'enquête MOSAiCH, réalisée en 2013, car celle-ci abordait des thèmes similaires².

Intérêt pour la politique

La politique n'est en général pas un domaine qui intéresse les jeunes³. Les résultats de l'enquête le confirment. Mais la situation n'est pas aussi pré-occupante qu'on l'a prétendu jusqu'à présent. Par exemple, la future génération de citoyennes et de citoyens a tout autant confiance dans les institutions du pays que le reste de la population. Par exemple, sept jeunes interrogés sur dix déclarent avoir

confiance dans le Conseil fédéral ou dans la police.

Et même si les jeunes de 17 ans engagés dans un parti politique, voire investis d'une fonction politique, forment une très petite minorité⁴, la moitié des jeunes du même âge se disent très ou assez intéressés à la politique (49,5 %). Cet intérêt est partagé par 58,7 % de l'ensemble de la population (moins de 10 points d'écart). Considérée dans une perspective historique, cette différence entre les deux groupes s'est réduite. L'intérêt relativement élevé des jeunes de 17 ans s'explique notamment par le fait qu'une grande partie de ceux qui ont répondu à l'enquête apprécie les débats politiques organisés à l'école. Il y a toutefois sur ce point une différence significative entre les sexes: les jeunes hommes s'intéressent davantage à la politique que les jeunes femmes, et ils sont moins nombreux à la trouver compliquée.

Participation aux élections: une obligation civique?

Stimulée par la polarisation des partis politiques suisses, la participation aux élections nationales a légèrement augmenté ces dernières années. Il n'en demeure pas moins que, sur le long terme, la participation aux élections a nettement diminué. Pour les générations précédentes, aller voter relevait d'un devoir civique. Ce n'est plus forcément le cas aujourd'hui. Au contraire, dans de nombreux milieux, il est loisible de ne pas participer aux

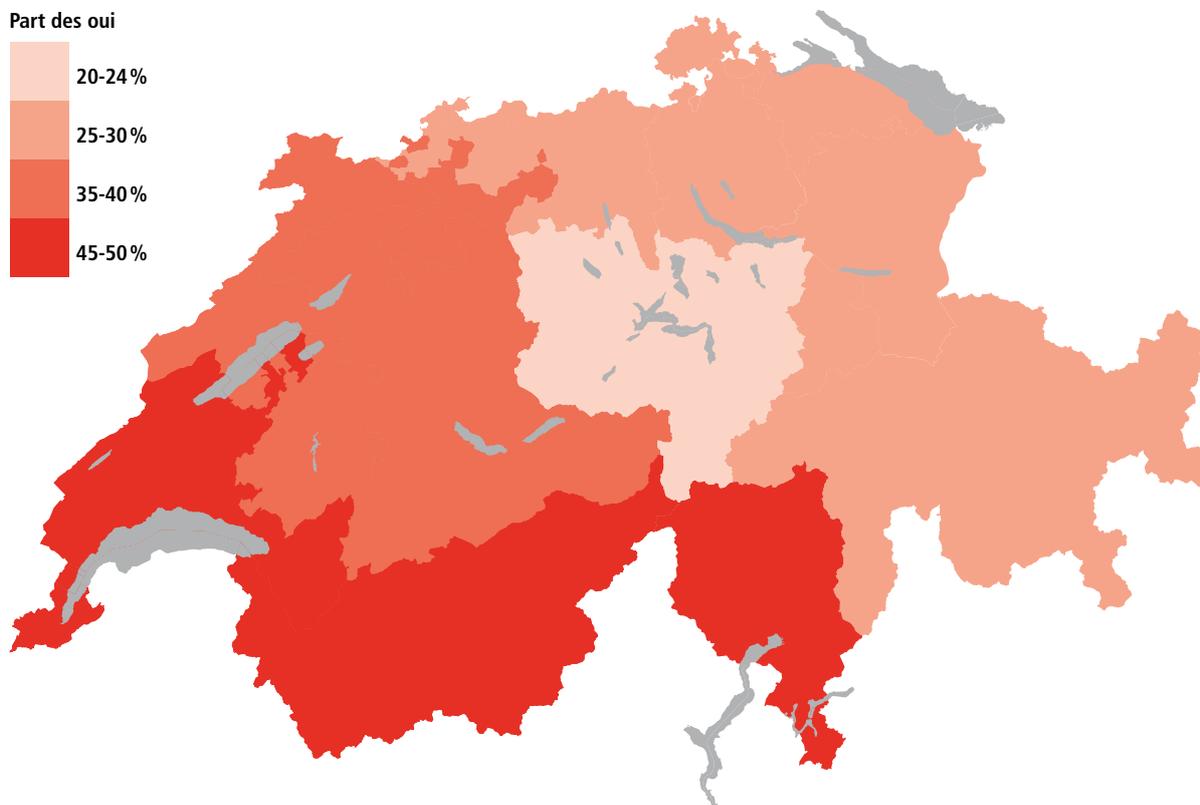
² www.forscenter.ch → MOSAiCH-ISSP

³ Klöti, Ulrich et Franz Xaver Risi, *Politische Bildung Jugendlicher. Ergebnisse Rekrutenbefragung 1988*, Aarau et Frankfurt a.M. 1991.

⁴ Ladner, Andreas, « Die Abhängigkeit der Gemeinden von der Milizpolitik », dans *Bürgerstaat und Staatsbürger. Milizpolitik zwischen Mythos und Moderne*, éd. par Avenir Suisse, Zurich 2015, et Rothenbühler, Martina et al., *CH@YOU PART. Politische Partizipation junger Erwachsener in der Schweiz*, éd. par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation et par le Centre suisse pour les sciences sociales, Berne 2012.

La participation aux élections est une obligation civique

G1



Source : CFEJ, Enquête auprès des jeunes, 2015 (N = 1 885; illustration Thomas Willi, IPZ/politan.ch).

scrutins, et les jeunes générations ont grandi dans ce climat⁵.

C'est aussi ce que révèle l'enquête 2015 de la CFEJ. Près de deux tiers des jeunes interrogés considère la participation aux élections non pas comme une obligation civique, mais comme le fruit d'une décision autonome. Sur ce point, les jeunes ne se démarquent pas vraiment de l'ensemble de la population. Une étude d'opinion relevant d'un projet inter-

national et consacrée à cette question dans les cantons de Lucerne et de Zurich est parvenue au même constat⁶. Pour les personnes ayant le droit de vote, voter est une option, et non une obligation. Cette conception est peu compatible avec l'importance que le système politique suisse attribue à la participation des citoyens, mais elle s'explique peut-être par le fait que les citoyennes et citoyens suisses sont très souvent appelés aux urnes. En conséquence, il se peut que telle élection ou telle votation, voire la participation politique, perdent un peu de leur importance.

Des différences apparaissent lorsqu'on analyse les réponses des jeunes en fonction des régions linguistiques. Les jeunes de la Suisse latine sont clairement plus nombreux que les jeunes alémaniques à considérer l'acte de voter comme un devoir civique (voir

graphique **G1**). Ainsi, seuls 23 % des jeunes de Suisse centrale partagent cette opinion, contre 45 % au Tessin et en Suisse romande. Ces divergences s'expliquent par des conceptions différentes de l'Etat: la démocratie directe tient un rôle plus important en Suisse alémanique qu'en Suisse romande et au Tessin; de même, l'idée de citoyennes et citoyens responsables et désireux de décider eux-mêmes y est plus fortement ancrée. La Suisse latine accorde plus de valeur à la représentation par les élections et prête moins d'importance à la participation directe⁷.

Bien que la grande majorité des jeunes ne considère pas que la participation aux votations constitue une obligation civique, une grande partie d'entre eux a l'intention de participer aux élections fédérales de cet automne: 64 % envisagent

5 Blais, André und Daniel Rubenson, « The Source of Turnout Decline: New Values or New Contexts? », dans *Comparative Political Studies* 46, 1/2013, pp. 95-117.

6 Blais, André, « Making Electoral Democracy Work », in *Electoral Studies* 29, 2010, pp. 169-170 (données Making Electoral Democracy Work).

7 Kriesi, Hanspeter et Simone Baglioni, « Putting local associations into their context. Preliminary results from a Swiss study of local associations », dans *Swiss Political Science Review* 9, 1/2003, pp. 1-34.

de faire usage de leur droit de vote, 29 % sont encore indécis. Seuls 5 % sont certains de ne pas participer. Ceux qui sont sûrs de vouloir voter se distinguent nettement de ceux qui songent à y prendre part ou qui sont encore indécis. En effet, ceux-là sont en moyenne plus confiants en ce qui concerne leur avenir et considèrent avoir une formation ou un niveau de formation relativement élevé. Ceux qui sont indécis présentent les mêmes caractéristiques que ceux qui veulent s'abstenir de voter. Ce groupe est essentiellement composé de jeunes qui ont un faible niveau de formation et envisagent l'avenir avec relativement peu de confiance, et dont le cercle d'amis est plutôt constitué de ressortissants étrangers.

Pas de réforme du droit de vote

L'idée d'abaisser l'âge de la majorité civique de 18 à 16 ans rencontre peu de soutien auprès des jeunes qui ont participé à l'enquête. Seuls 10 % d'entre eux y sont favorables et 20 % estiment que le bon moment serait à 17 ans. Mais une nette majorité (59 %) souhaite conserver la réglementation en vigueur et considère qu'on est encore trop jeune à 16 ou 17 ans pour participer aux élections et aux votations. Un jeune sur dix n'a pas d'avis.

De même, l'octroi du droit de vote aux étrangers au niveau de la Confédération ne suscite guère l'adhésion. Comme dans l'ensemble de la population, les jeunes qui l'approuvent sont

une minorité (29 %). Mais ceux qui le rejettent forment une courte majorité (52,5 %). Le rejet est légèrement plus important dans la population (56 %) ; cette différence s'explique par le fait que les jeunes n'ayant pas d'avis sur cette question sont un peu plus nombreux que leurs aînés.

Des différences importantes apparaissent entre les régions. Les jeunes approuvent le droit de vote des étrangers au niveau fédéral plus nettement dans la région lémanique et dans les cantons qui connaissent déjà ce droit au niveau communal ou cantonal (Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Vaud). Les jeunes de Suisse alémanique et du Tessin se montrent plus réservés.

La ligne de partage sur le droit de vote des étrangers correspond essentiellement au positionnement politique des personnes interrogées. Les jeunes qui se situent plutôt à gauche approuvent plutôt aussi ce droit. Il n'est pas étonnant que la nationalité joue également un rôle dans cette question. Les jeunes étrangers ou détenteurs d'une double nationalité s'accordent plutôt à dire que les ressortissants étrangers devraient avoir le droit de vote.

Les relations de la Suisse avec l'Europe

Le 9 février 2014, une petite majorité de 50,3 % des votants a approuvé l'initiative populaire contre l'immigration de masse, qui inscrit dans la Constitution des contingents pour l'immigration. La concrétisation de cette disposition constitutionnelle au niveau de la loi fait depuis lors partout en Suisse l'objet de débats politiques incessants. En conséquence, les jeunes eux aussi considèrent l'immigration comme le principal problème politique du pays, avant la politique d'asile et les relations de la Suisse avec l'UE. Lorsqu'on les interroge très concrètement sur les relations de la Suisse avec l'UE, 60 % des jeunes jugent glo-

Conférence nationale de la CFEJ, le 10 novembre 2015, à Berne

Ma Suisse et moi

Les jeunes de 17 ans ont donné leur voix, et maintenant ?

Par une enquête d'opinion inédite, la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ) a pris le pouls des jeunes qui se trouvent à l'orée de leur vie civique, qu'ils aient le droit de vote ou non.

Comment les jeunes de 17 ans voient-ils leur avenir et celui de la Suisse ? Quelle importance accordent-ils à la formation, au travail et à leur vie privée ? Quel modèle familial souhaitent-ils vivre ? Comment se positionnent-ils par rapport à l'UE et à l'immigration ? Est-ce que la politique les intéresse ? Un **rapport de recherche** offre une analyse approfondie des résultats et une courte **brochure** met un choix d'informations en exergue (publications disponibles sur www.cfej.ch → Documentation).

En répondant massivement à l'enquête, les jeunes de 17 ans ont donné leur voix. Et maintenant ?

La CFEJ vous invite à poursuivre la réflexion lors d'une **conférence nationale le 10 novembre 2015**.

Après la présentation des résultats de l'enquête, leur contextualisation par différents éclairages, cette conférence ouvrira un espace de discussion pour réagir aux résultats et identifier les défis qui en découlent pour la politique de l'enfance et de la jeunesse.

Date: le mardi 10 novembre 2015

Lieu: Fabrikhalle 12, à Berne

Programme et inscription: dès mi-septembre 2015 sur www.cfej.ch

blement positive la libre circulation des personnes, et 36 % estiment au contraire que cet accord avec l'UE est la cause d'une immigration excessive et qu'il faudrait le dénoncer. Les jeunes qui suivent une formation relativement poussée et sont intéressés par la politique soutiennent davantage la libre circulation des personnes. Ceux qui habitent en région urbaine, ceux dont les parents ont un niveau de formation élevé, ainsi que les jeunes femmes y sont également plutôt favorables. Les jeunes du Tessin ou qui s'affichent politiquement à droite sont nettement moins nombreux à approuver la libre circulation. Il n'existe cependant pas de différence significative sur ce point entre la Suisse alémanique et la Suisse romande. La situation est pratiquement inverse lorsqu'il est question de limiter l'immigration. Toutefois, ce n'est pas le positionnement politique qui est alors déterminant, mais le lieu d'habitation: les jeunes des communes d'agglomérations sont plus souvent en faveur du contrôle de l'immigration que ceux des autres régions du pays.

Quant à une éventuelle adhésion de la Suisse à l'UE, les jeunes ne la voient pas d'un bon œil. Au moment où l'enquête a eu lieu, seul un jeune sur dix

y était favorable, alors que 14,3 % de l'ensemble de la population l'approuvaient en 2013, selon l'enquête MOSAiCH. L'adhésion de la Suisse à l'UE trouve un soutien plus fort chez les jeunes issus de l'immigration. Elle dépend en outre de la position politique générale des participants à l'enquête. La ligne de partage ne se situe pas entre les régions linguistiques et elle n'a guère à voir avec le niveau de formation.

Positions sur d'autres sujets politiques

Sur l'axe politique gauche-droite, les jeunes de 17 ans se situent majoritairement au centre, ce qui ne les distingue pas fondamentalement du reste de la population. Ce positionnement dépend des valeurs qu'ils privilégient, de leurs convictions politiques et de leur expérience personnelle.

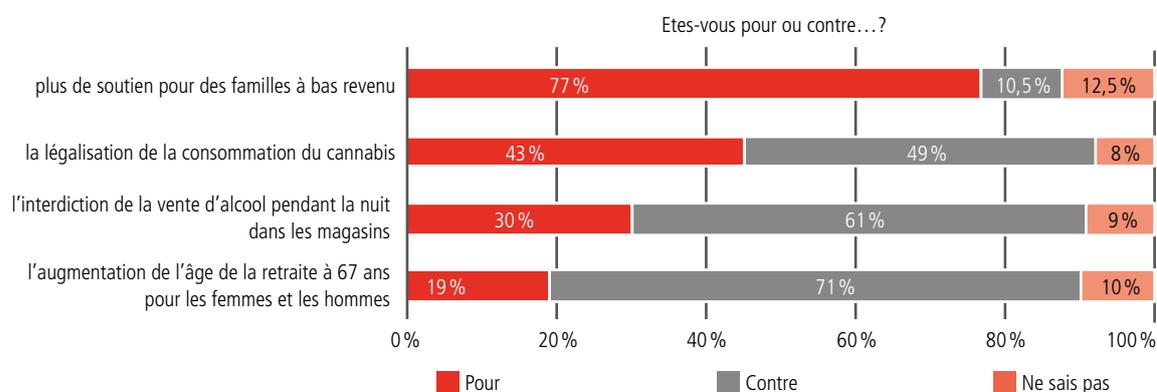
S'agissant des questions de principe d'ordre politique telles que l'intervention régulatrice de l'Etat dans l'économie, la protection de l'environnement, le respect de l'égalité des chances ou la distribution des revenus, les jeunes interrogés ont des avis similaires à l'ensemble de la population.

Par contre, ils acceptent plus aisément les grandes différences de revenus: ils sont 40 % à les tolérer contre 20 % pour le reste de la population. Une telle opinion n'implique toutefois pas forcément une position critique à l'endroit de l'Etat social. Une nette majorité (77 %) des jeunes approuve notamment que les familles à bas revenus obtiennent un soutien plus fort, et une même proportion rejette l'idée que l'âge de la retraite des femmes et des hommes soit relevé à 67 ans. Les jeunes de 17 ans ne sont guère plus sceptiques que leurs aînés par rapport à l'intervention régulatrice de l'Etat. Cela vaut notamment pour la légalisation du cannabis – sujet touchant particulièrement la jeunesse, s'il en est –, puisque près de 50 % s'y opposent (voir graphique G2).

Les jeunes acceptent clairement (86 %) que les transports publics soient davantage soutenus par les pouvoirs publics que le transport privé. Cette opinion transparaît également des commentaires ajoutés à la fin du questionnaire, où de nombreux jeunes ont émis le souhait que les transports publics soient meilleur marché, en particulier pour les déplacements liés à la formation et à l'apprentissage. Le sujet semble leur

Attitude à l'égard de l'intervention de l'Etat dans l'économie et la société

G2



Source: CFEJ, Enquête auprès des jeunes 2015 (N = 1 990).

tenir très à cœur. Il serait certainement judicieux d'examiner plus avant l'ampleur du problème, d'identifier les jeunes concernés et d'évaluer l'importance des mesures à prendre.

Conclusion: nécessité de promouvoir l'éducation à la politique

Les jeunes ne se situent pas très différemment de l'ensemble de la population en ce qui concerne la politique, qu'il s'agisse de la question européenne, de leur position sur l'axe gauche-droite, ou sur le plan des valeurs et des convictions. Les différences entre certains groupes de jeunes sont bien plus frappantes qu'entre les jeunes et leurs aînés. Mais la part des jeunes qui ne prennent pas position ou n'ont ni avis ni convictions est bien plus grande que chez les adultes. Arrivés au seuil de la majorité civique, les jeunes n'ont pas encore

achevé leur socialisation politique. Cet aspect ne doit pas être sous-estimé. Mais forte des instruments très développés dont elle dispose grâce au système de la démocratie directe, la Suisse exige beaucoup de ses citoyennes et citoyens. Il importe donc que la jeune génération soit suffisamment préparée à l'exercice de ses droits civiques. Pour être à même de voter ou d'élire avec compétence, tout citoyen doit avoir acquis une certaine familiarité avec les notions et les valeurs fondamentales de la politique. Il importe par conséquent moins d'abaisser l'âge de la majorité civique que de mieux préparer les jeunes à participer à la vie politique. Pour y parvenir, on serait bien inspiré d'accorder une plus grande importance à l'éducation politique et à la création d'outils nouveaux permettant d'entendre les revendications des enfants et des jeunes. Des mesures concrètes de motivation et de promotion des compétences politiques s'y prêtent

parfaitement, à l'instar des projets tels que easyvote.ch de la Fédération suisse des parlements de jeunes, CitéCivic dans le canton de Genève, ou les votations des jeunes dans le canton de Fribourg.

Michelle Beyeler, Dr rer. soc., privat-docente de sciences politiques, Université de Zurich et directrice de l'axe Sécurité sociale, HES de Berne.
Mél: michelle.beyeler@bfh.ch

Sarah Bütikofer, Dr phil., collaboratrice scientifique et chargée de cours, Université de Zurich.
Mél: sarah.buetikofer@ipz.uzh.ch

Isabelle Stadelmann-Steffen, Dr rer. soc., professeure de politique comparée, Université de Berne.
Mél: isabelle.staldelmann@ipw.unibe.ch